SG ACTIONS FRANCE LARGECAP - C

REPORTING

Communication Publicitaire

31/12/2022

ACTION ■

Données clés (Source : Amundi)

Valeur Liquidative (VL) : 985,46 (EUR) Date de VL et d'actif géré : 30/12/2022

Code ISIN: FR0010287664
Actif géré: 212,57 (millions EUR)
Devise de référence du compartiment: EUR
Devise de référence de la classe: EUR
Indice de référence: 100% CAC ALL TRADABLE

Objectif d'investissement

SG ACTIONS FRANCELARGECAP investit principalement dans des entreprises françaises offrant un potentiel d'appréciation issu de leur profil de croissance et/ou de leur valorisation attractive. Un dialogue actionnarial est engagé avec ces sociétés afin de les encourager à améliorer leurs pratiques ESG. La stratégie d'engagement mise en œuvre par le fonds est basée sur 3 piliers : un dialogue actionnarial facilité par une proximité géographique qui facilite les échanges, un actionnariat moyen/long-terme, et une intégration de l'engagement au sein même du processus de sélection de valeurs. La stratégie du fonds relaie les thèmes d'Amundi. d'engagement prioritaires L'obiectif d'investissement est de surperformer l'indice de référence, le CAC All Tradable, par une gestion active de convictions, basée sur une approche combinée d'analyses fondamentale d'une part et extra-financière qui s'appuie sur une notation ESG de chaque émetteur sur une échelle allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note) d'autre part. Au minimum 90% des titres en portefeuille bénéficient d'une note ESG. Cette notation sert de base au dialogue engagé avec les entreprises pour cibler les pratiques ESG à améliorer. L'approche extra-financière du fonds, promouvant le dialogue, combine donc plusieurs approches : exclusion normative et sectorielle. « Best-in-Class ». « amélioration de note » et d'engagement afin d'encourager les sociétés à adopter de meilleures pratiques ESG. Cette gestion adopter de meilleures pratiques socialement responsable vise ainsi à concilier la recherche de performance avec le développement des pratiques socialement responsables et à réaliser une appréciation plus globale des risques et des opportunités propres à chaque émetteur

Caractéristiques principales (Source : Amundi)

Forme Juridique : Fonds Commun de Placement (FCP)

Date de création du compartiment/OPC : 11/09/1992
Date de création de la classe : 13/04/2006

Eligibilité : Compte-titres, Assurance-vie

Eligible PEA: Oui

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

Souscription minimum: 1ère / suivantes :

1 millième part(s)/action(s) / 1 millième part(s)/action(s)

Frais d'entrée (maximum) : 2,00%

Frais courants : 1,94% (Estimés 22/11/2022)

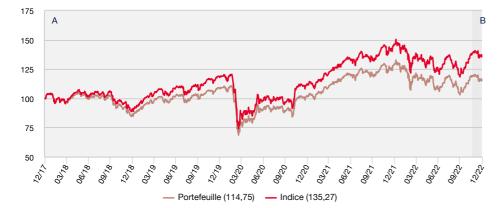
Frais de sortie (maximum) : 0,00%

Durée minimum d'investissement recommandée : > à 5 ans

Commission de surperformance : Non

Performances (Source : Fund Admin) - Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

Evolution de la performance (base 100) * (Source : Fund Admin)



- A: Le fonds a une classification "Actions de pays de la zone euro".
- B: A compter du 22 novembre 2022 le fonds devient nourricier.

Performances glissantes * (Source : Fund Admin)

Depuis le	Depuis le 31/12/2021	1 mois 30/11/2022	3 mois 30/09/2022	1 an 31/12/2021	3 ans 31/12/2019	5 ans 29/12/2017	Depuis le 13/04/2006
Portefeuille	-11,00%	-4,26%	9,83%	-11,00%	6,20%	14,75%	48,61%
Indice	-7,19%	-3,51%	12,73%	-7,19%	14,87%	35,27%	99,41%
Ecart	-3,81%	-0,75%	-2,90%	-3,81%	-8,67%	-20,52%	-50,80%

Performances calendaires * (Source : Fund Admin)

	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013
Portefeuille	-11,00%	27,26%	-6,23%	24,69%	-13,34%	11,86%	4,18%	11,32%	0,83%	22,28%
Indice	-7,19%	31,07%	-5,57%	29,24%	-8,88%	11,69%	7,67%	10,92%	1,73%	20,95%
Ecart	-3,81%	-3,81%	-0,66%	-4,55%	-4,46%	0,17%	-3,49%	0,39%	-0,90%	1,33%

Profil de risque et de rendement (SRRI) (Source : Fund Admin)



A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible

A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé

Le SRRI correspond au profil de risque et de rendement présent dans le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI). La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ». Il n'est pas garanti et pourra évoluer dans le temps.

Indicateurs (Source : Amundi)

Nombre de lignes en portefeuille

Principales lignes en portefeuille (% actif, source :

33

Amundi)

	% d'actif
LVMH-MOET HENNESSY LOUIS VUITT	9,53%
TOTALENERGIES SE	7,34%
L OREAL SA	6,48%
AIRBUS SE	6,07%
SCHNEIDER ELECTRIC SE	5,19%
AIR LIQUIDE SA	5,00%
BNP PARIBAS SA	4,95%
PERNOD RICARD SA	3,98%
SANOFI	3,97%
HERMES INTERNATIONAL	3,74%
Total	56.24%

SG ACTIONS FRANCE LARGECAP - C

REPORTING Communication 31/12/2022

ACTION

Source : Fund Admin Les performances sont calculées dans la devise de référence, sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion. (1) Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. La valeur des investissements peut varier à la hausse ou à la baisse selon l'évolution des marchés

Indicateur(s) glissant(s) (Source: Fund Admin)

1 an 3 ans 5 ans 10 ans Volatilité du portefeuille 19,86% 21,25% 18,26% 17,29% Volatilité de l'indice 20,70% 22,26% 19,05% 17,62% La volatilité est un indicateur statistique qui mesure l'amplitude des variations d'un actif autour de sa moyenne. Exemple : des variations de +/- 1,5% par jour sur les marchés correspondent à une volatilité de 25% par an.

Commentaire de gestion

Stratégie d'engagement

A l'issue de deux semaines de négociations, la COP15, qui s'est tenue à Montréal, s'est achevée le 19 décembre. Plus de 190 Etats sont parvenus à l'Accord « Kunming Montréal » qui permet l'établissement d'un nouveau cadre mondial pour la biodiversité à horizon 2030. Cet accord retient 23 objectifs et intègre un cadre de surveillance associé, avec des échéances fixées (2024 pour les plans de biodiversité des Etats ou 2026 pour un bilan global à mi-parcours). Les secteurs de la chimie et de l'agroalimentaire sont les plus impactés, car l'utilisation de pesticides est une cause importante de disparition de la biodiversité. A ce titre, lors de la COP15, parmi les mesures importantes se trouve la réduction de 50% des risques liés aux pesticides et aux produits chimiques hautement dangereux d'ici 2030. L'accord constitue la nouvelle feuille de route mondiale à horizon 2030 qui vient remplacer les Accords d'Aichi qui couvraient la période 2011-2020. Les mesures adoptées reposent d'une part sur les 17 engagements établis par la déclaration de Kunming en octobre 2021 qui a été adoptée dans le cadre de la première partie de la COP15. D'autre part, elles reposent sur d'autres objectifs retenus comme celui qui consiste à protéger 30% des terres et des mers d'ici 2030 vs 17% à ce jour. Un objectif ambitieux qui a été adopté dans le cadre de l'accord. En parallèle de ces tractations à l'échelle mondiale, nous avons activement poursuivi la politique d'engagement avec les sociétés françaises en rencontrant une vingtaine d'entre elles au cours du mois. Les sujets abordés, spécifiques à chaque société, ont été très diverses : le manque d'indépendance du conseil d'administration avec Ipsen et comprendre le turnover élevé chez ses employés, la nécessité pour Getlink de renforcer le pilier environnement avec notamment la nécessité de trouver une alternative à l'utilisation de produits phytosanitaires, le besoin pour Carrefour de réduire le volume de déchets d'emballages et enfin l'engagement fort de Schneider qui proposera comme le souhaite Amundi une résolution « say on climate » à sa prochaine assemblée générale en 2023. Nous avons également dialogué avec Nexans ou encore Danone pour commencer à préparer les assemblées générales 2023.

Contexte de marché

Après 2 mois consécutifs de hausse, les marchés actions ont corrigé en décembre, principalement en raison du resserrement monétaire supplémentaire des banques centrales faisant craindre un ralentissement plus marqué de l'activité économique pour maîtriser l'inflation et des inquiétudes concernant la croissance chinoise.

Cependant, au mois de décembre, la politique du zéro Covid de la Chine a finalement été modifiée au profit d'une transition vers un « vivre avec le Covid ».

En zone euro, l'inflation totale s'est repliée à 10,1 % en glissement annuel en novembre, contre 10,6 % en octobre, tandis que l'inflation sous-jacente est restée élevée et inchangée à 5,0 %. Le ralentissement des prix de l'énergie, dont la hausse est passée de 41,5 % à 34,9 % sur 12 mois, est en grande partie responsable du repli de l'inflation en novembre

Dans ce contexte qui donne peu de visibilité, les secteurs des banques et assurances ont surperformé en raison de l'environnement de hausse de taux. Mais à l'inverse, le secteur de la technologie a marqué un fort repli expliqué par une valorisation élevée vis-à-vis des autres secteurs et par la baisse segment des semi-conducteurs.

Performance du portefeuille

Le portefeuille a sous performé son indice de référence sur le mois de décembre. Les principaux contributeurs à la sous performance sont EuroApi (qui a abaissé ses objectifs de revenus et de marges pour 2022 après la suspension temporaire des activités de production de prostaglandines à Budapest) et Worldline (qui a baissé, amplifiant le mouvement sectoriel de baisse du secteur technologie. Les bonnes performances de Sanofi (sous-pondéré en portefeuille) et l'absence de Safran ont également pesé négativement sur la performance relative du portefeuille. Les solides performances de Scor (confirmation d'un retour à la profitabilité en 2023), ALD (succès de l'augmentation de capital pour financer l'acquisition de Leaseplan qui va donner une nouvelle dimension au groupe) ou encore de la Compagnie de Saint-Gobain (confirmation d'un quatrième trimestre 2022 meilleur qu'attendu) n'ont pas suffi à compense.

Mouvements du portefeuille

Plusieurs mouvements à signaler ce mois-ci dont notamment l'entrée sur l'équipementier pneumatique Michelin (la visibilité sur les bénéfices devrait s'améliorer sur 2023 après une année 2022 chahutée par les augmentations de coût) mais également un renforcement de quelques lignes en portefeuille comme Hermès (profil plus résilient que Kering) ou encore Pernod, Accor ou l'Oréal qui devraient bénéficier de la réouverture de la Chine. A l'inverse, Kering, autre valeur du luxe, a été allégée au sein du portefeuille en raison du manque de visibilité sur les ventes de la marque Gucci, amplifié par le départ du directeur artistique, mais également EssilorLuxottica qui parait bien valorisée. D'autre part, la position en Stellantis a été soldée sur des craintes de pression sur les prix liées à la concurrence grandissante des acteurs chinois sur les véhicules électriques

Le marché actions devra digérer la récession probablement nécessaire pour faire baisser l'inflation des salaires et l'inflation en général. Néanmoins, le cycle de resserrement monétaire global est déià bien avancé et les valorisations semblent maintenant moins vulnérables.

Du coté macroéconomique, l'impact de la remontée des taux sur la croissance et sur les bénéfices ne se fait pas encore totalement sentir.

La baisse récente des prix de l'énergie augmente les chances d'un atterrissage en douceur. D'autre part, l'activité chinoise devrait se redresser plus rapidement avec l'arrêt de la politique zéro Covid et les fondamentaux du marché du travail et du secteur bancaire pourraient empêcher une profonde récession. Les perspectives sur la consommation et l'industrie s'amélioreraient également si les prix de l'énergie restaient à leurs bas niveaux actuels pendant un certain temps. Le marché actions n'est plus valorisé à la perfection, mais le positionnement doit rester prudent avec une neutralité valeurs cycliques /défensives et une présence sur le segment value. Les incertitudes quant à la magnitude de la récession impliquent plus de volatilité, mais cet

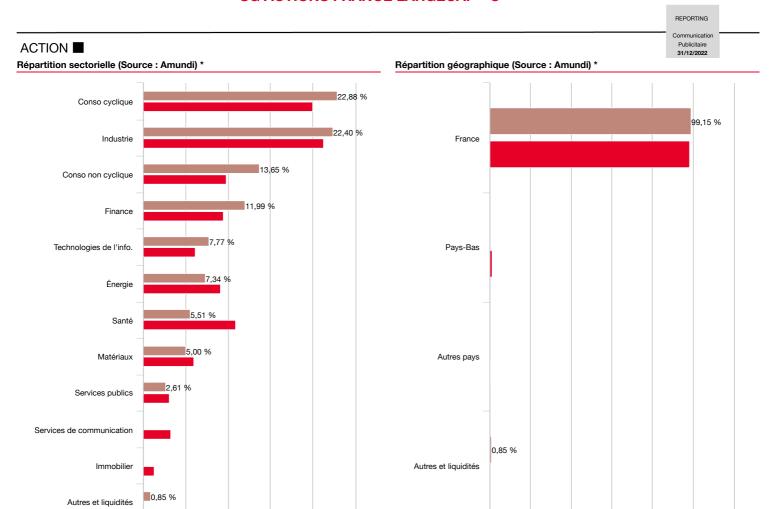
environnement offre également des opportunités pour notre gestion active dans un contexte de dislocation des prix et des valorisations.

De plus, afin de bénéficier de la combinaison de l'analyse à la fois fondamentale et extra-financière, la construction du portefeuille repose également sur l'engagement des sociétés à adopter de meilleures pratiques ESG. Le portefeuille affiche donc un score ESG qui surpasse celui des 80% des entreprises les mieux notées de l'indice de référence, et dont les émissions carbone restent inférieures à celles de cet indice.

Composition du portefeuille (Source : Amundi)



SG ACTIONS FRANCE LARGECAP - C



^{*} Hors prise en compte des produits dérivés.

0 %

5 %

Portefeuille

10 %

Indice

15 %

20 %

* Hors prise en compte des produits dérivés.

0 %

Portefeuille

60 %

Indice

80 %

100 % 120 %

Avertissement

Document simplifié et non contractuel, destiné à être remis exclusivement aux porteurs de parts. Les caractéristiques principales du fonds sont mentionnées dans sa documentation juridique, disponible sur le site de l'AMF ou sur simple demande au siège social de la société de gestion. La documentation juridique vous est remise avant toute souscription à un fonds. Investir implique des risques : les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPC peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. La source des données du présent document est Amundi sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.